

MEDECINES NATURELLES

PREVENTION

HOSPITALISATION

OPTIQUE

DENTAIRE

MODULASSUR SANTE ENTREPRISE

Un autre regard sur l'assurance santé



PHARMACIE

ANALYSES

RADIOLOGIE

CURES THERMALES

CONSULTATIONS

SOUPLESSE ET FLEXIBILITÉ

La complémentaire qui vit avec son temps



Depuis de nombreuses années, la MGD protège les dirigeants d'entreprise et leurs salariés. 205.000 adhérents nous ont déjà fait confiance. Vous aussi, avec Modulassur Santé Entreprise, vous avez la certitude de bénéficier d'un service de qualité.

MODULASSUR SANTE ENTREPRISE : L'INNOVATION

Médecine naturelle, prévention, examens médicaux, médicaments, soins d'optique ou dentaires, vos attentes en matière de santé vous sont propres et la MGD l'a bien compris. Présente depuis de nombreuses années auprès des dirigeants d'entreprise et de leurs salariés, la MGD a toujours fait preuve de modernité et d'innovation pour répondre et anticiper les besoins de ses adhérents.

Grâce à sa souplesse et un très large éventail de garanties, Modulassur Santé Entreprise s'adapte parfaitement à vos besoins et à ceux de vos salariés pour un confort optimal.



UNE SOLUTION MODERNE ET INNOVANTE

Modulassur Santé Entreprise a conçu 14 formules de garanties afin de prendre en compte l'étendue de vos besoins. Vous pouvez maintenant composer librement, avec votre expert conseil Modulassur Santé Entreprise, une protection sur mesure pour vous-même et pour vos salariés.

Quelle que soit la formule choisie, avec le contrat Modulo Entreprise vous êtes assuré immédiatement, sans délai d'attente et sans questionnaire médical.

LA QUALITE DU SERVICE D'UNE VÉRITABLE MUTUELLE

Avec Modulassur Santé Entreprise, vous bénéficiez d'une qualité de gestion et de service reconnue par des centaines d'entreprises en France :

- Remboursement en 48 heures
- Télétransmission avec votre caisse maladie,
- Tiers payant pharmacie,
- Tiers payant hospitalier,
- Tiers payant médical élargi sur l'ensemble du territoire : laboratoires, radiologues, dentistes, opticiens, centres médicaux,
- Garantie assistance 7/7 jours et 24h/24

MEDECINES NATURELLES

Vous souhaitez être un acteur actif de votre propre santé, la MGD vous accompagne et prend en charge des actes non remboursés par votre régime obligatoire : ostéopathe, chiropracteur, acupuncteur, homéopathe.

PREVENTION

De nombreux actes de prévention ne sont pas encore remboursés par votre assurance maladie.; Maintenant, avec Modulassur Santé Entreprise, la MGD prend en charge, dans la limite du forfait que vous aurez choisi, vos vaccins, le dépistage du cancer, la mammographie, l'amniocentèse...

HOSPITALISATION IMPREVUE

La MGD protège vos enfants de moins de 16 ans en assurant un soutien scolaire et prend également en charge le déplacement d'un proche, la livraison des médicaments à domicile, les frais de télévision à l'hôpital, l'aide ménagère et la garde des animaux domestiques.

AU SERVICE DE VOTRE SANTE

UN NIVEAU DE GARANTIES ÉLEVÉ

Modulassur Santé Entreprise assure la couverture des soins courants mais permet également la prise en charge des dépassements effectués par votre praticien.

Avec Modulassur Santé Entreprise, c'est vous qui fixez le niveau de vos remboursements en fonction de vos véritables besoins pour un tarif toujours calculé au plus juste.

Vos besoins ou ceux de vos salariés en soins dentaires, en orthodontie, en prothèses dentaires ou en optique sont importants, Modulassur Santé Entreprise a tout prévu et vous assure une prise en charge optimale : par exemple un remboursement à hauteur de 500% de la base de remboursement de la Sécurité Sociale pour vos prothèses dentaires !

«Grâce à Modulassur Santé Entreprise les frais d'orthodontie de mon fils ont été pris en charge intégralement. En plus, en tant que commerçante, ma cotisation Modulassur Santé Entreprise est entièrement déductible »

Sophie S - Paris

VOTRE PROJET PERSONNALISÉ

Demandez un projet personnalisé à votre expert conseil Modulassur Santé Entreprise, c'est un professionnel de la prévoyance, il saura vous présenter la meilleure formule au meilleur prix.

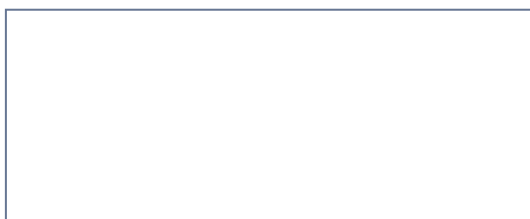


Un accès direct à vos remboursements

www.lamgd.com



Contactez-nous maintenant



Fondée en 1982, la MGD est une véritable mutuelle à caractère social et paritaire, approuvée par un arrêté du Ministère des Affaires Sociales sous le numéro d'inscription 75-5026 et régie par le cadre de la Mutualité.

Applicant strictement les dispositions réglementaires du Code de la Mutualité, les contrats Frais de santé proposés par la MGD bénéficient d'une réelle mutualisation des risques et d'une acceptation des adhésions sans formalités médicales.

Aujourd'hui, la MGD participe à la gestion de près de 205.000 adhérents, regroupés dans plus de 1.500 entreprises